

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Montigny-le-Bretonneux (78180)

## Réponses de Jean-Luc Manceau, au nom de la liste « AIMES Montigny »

— le 06/03/2020 à 16:05 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Ce plan est à construire en concertation avec les usagers et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et en fonction des orientations du schéma directeur cyclable de SQY et du Plan Local de Déplacement de SQY.*

*En ce qui concerne le budget, la FUB recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.*

Nous nous engageons à adopter un plan vélo en cohérence avec un plan de circulation global (mesure 30 de notre programme) et avec le schéma directeur cyclable de SQY.

La mesure 31 de notre programme fait état de la mise en place d'un comité de pilotage vélo avec des usagers. Cette mesure fait écho avec notre volonté globale d'impliquer les habitants dans les projets d'aménagement sur la ville.

En ce qui concerne le financement, le chiffrage n'a pas été fait mais une première étude portant sur le financement de notre programme mentionne que la priorité sera donnée aux investissements cohérents avec la stratégie nationale bas carbone dont la France s'est dotée. Le financement des infrastructures favorisant les mobilités douces feront donc partie de nos priorités.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Le comité vélo mentionné à la question précédente sera réuni autant que nécessaire. Deux fois par an sera un minimum.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : avenue du Centre et avenue des Frères Lumières pour rejoindre la piste cyclable le long de la RD10,

avenue de la Source de la Bièvre (de chaque côté de l'avenue),

avenue du Pas du Lac (de chaque côté de l'avenue, entre l'avenue de la Source de la Bièvre et la place Pompidou),

avenue About (côté ouest),

avenue du Pas du Lac (à partir du rond-point centre commercial vers le quartier du Pas-du-Lac, pour franchir le pont et rejoindre l'avenue Delouvrier),

avenue de Kierspe (côté Nord, à partir du gymnase A. Colas vers la commune de Voisins-le-Bretonneux)...

*Aménagements des intersections :*

*Ronds-points : pour les aménagements se reporter aux préconisations, déjà inscrites dans le schéma directeur cyclable SQY*

*Carrefours : à aménager selon les dispositions du code de la route avec sas-vélo, pictogrammes vélo et autres signalisations réglementaires au sol, le cas échéant le long des passages piétons.*

La mesure 32 de notre programme prévoit de créer un réseau cyclable cohérent et continu et de déployer des aires de stationnement vélos. Sur les voiries qui ne sont pas de la responsabilité de la ville, nous travaillerons avec les services de l'agglomération et du département pour mettre en place une continuité cyclable sur les principales artères de la ville. Concernant l'avenue Kessel, sur laquelle la municipalité sortante n'a pas prévu les infrastructures adaptées, nous étudierons les solutions les plus adaptées pour rendre la circulation cyclable possible sur cet axe important de notre commune.

#### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

*maillage, par exemple : les équipements municipaux ou intercommunaux, les commerces, cinémas, gares de SQY-Montigny et gare de Trappes ...*

Nous faisons le constat que sur le territoire, si des tronçons cyclables existent, il manque des continuités et surtout un jalonnement donnant confiance aux usagers nouveaux ou potentiels pour leur permettre d'utiliser quotidiennement leur vélo pour se rendre à la gare, faire leur course, se rendre à leurs loisirs. Ce jalonnement d'itinéraires fait partie intégrante de la mesure 32 citée ci-dessus.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Bois d'Arcy.

*par exemple :*

*.de la gare de Montigny pour rejoindre Trappes le long de la voie ferrée et RD10 ( la « piste » actuelle est dans un état lamentable)  
. le long de la CD36 pour aller à la piscine ou au gymnase Colas en venant de Voisins ...*

La continuité des circulations cyclables entre communes, en particulier avec la ville de Trappes, sera une des priorités de notre plan vélo.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Tous les quartiers de Montigny sont concernés et pourront en bénéficier.

La mesure 38 de notre programme prévoit de généraliser la limitation de vitesse de circulation à 30 km/h en dehors des axes de transit de manière à garantir le partage de l'espace public.

#### Action n°7 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Double-sens cyclable : par exemple, la rue Colette et la rue de la République.*

*Cédez-le-passage cycliste aux feux : par exemple, pour tourner à droite dans la rue Sully en venant de l'avenue d'Alembert ; dans l'av. Kessel en venant de l'av. Descartes.*

Ces dispositifs permis par la loi et en vigueur dans beaucoup d'autres villes en France seront rapidement mis en place. Nous considérons comme anormal qu'ils ne soient pas encore effectifs à Montigny !

#### Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La mesure 105 de notre programme prévoit de sécuriser les rues aux abords des écoles à tous les horaires d'ouverture et de fermeture (mise à disposition de personnel et aménagements urbains).

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°9 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare de SQY - Montigny-le-Bretonneux.

*Le changement en 2020 de mode de gestion des consignes (désormais en surréservation de 50%) permet de répondre à la demande de stationnement vélos sécurisés. Ce service répond à une forte attente des habitants, des voyageurs de passage et des personnes qui viennent travailler à Montigny. Compte tenu la croissance régulière de la demande, ce dispositif atteindra sa limite capacitaire à court terme. Il faut donc planifier son extension en réservant des surfaces pour y implanter de prochains locaux.*

En relation avec l'agglomération qui gère ce service, nous planifierons l'extension de ce service pour anticiper l'augmentation du nombre des usagers se rendant en vélo à la gare dans les prochaines années.

#### Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Exemple : place Pompidou ( avec le théâtre, cafés, commerces, bureaux, logements... et à ce jour, en février 2020, aucun arceau !)

*Les arceaux doivent permettre d'attacher les vélos en sécurité : arceau + roue avant ET le cadre. A Montigny, pour la plupart des arceaux installés jusqu'à présent , le diamètre du tube est trop important et ne permet pas d' attacher facilement son vélo ( problèmes, comme par exemple devant la Médiathèque du Canal).*

La plupart des colistiers de AIMES Montigny sont utilisateurs quotidiens de leur vélo. Ils subissent à chacun de leur déplacement le manque de place de stationnement vélo et des stationnements d'un autre âge. Les stationnements vélo seront installés aux lieux les plus fréquentés. Ils seront adaptés afin de pouvoir attacher les vélos en toute sécurité.

#### Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Dans les lieux les plus fréquentés (ex Médiathèque, piscine, gymnases ...), des parcs à vélo fermés et sécurisés seront progressivement installés.

#### Action n°12 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

*Cette action relève de la compétence d'urbanisme, déléguée à l'intercommunalité, donc à intégrer dans le PLUi de SQY.*

Lors de la prochaine révision du PLUi (intégration des 12 communes de SQY), la place du vélo dans les aménagements routiers et la construction de nouveaux logements ou immeubles de bureaux sera privilégiée par nos représentants à l'agglomération.

#### Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Notre mesure 34 prévoit de soutenir et mettre à disposition des locaux pour des services vélos (vélo écoles et ateliers de réparation).

#### Action n°14 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Nous n'avons pas prévu cette disposition mais nous avons prévu une maison des associations qui pourra très certainement accueillir les acteurs associatifs vélo (VelosQy, la VieCyclette ...). Pour nous, il n'est pas pertinent de segmenter et cloisonner les associations suivant les thèmes couverts. Le vélo doit être le bienvenu partout dans notre commune !

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°15 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Cette disposition n'est pas prévue dans notre programme mais notre mesure 35 prévoit de favoriser le développement des Pédibus et des Vélo-bus dans les écoles.

#### Action n°16 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Nous n'avons pas prévu cette disposition mais elle nous semble très pertinente.

#### Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Par exemple : se déplacer majoritairement à vélo pour aller à la mairie pour les élu-e-s (qui ne viendraient pas à pied ou en bus)*

La mesure 3 prévoit de favoriser les déplacements à vélo des agents municipaux par la mise à disposition de vélos municipaux. Cette mesure sera étendue aux élus. D'ailleurs, durant la campagne, la plupart de nos déplacements (réunions, tractages ...) se font en vélo !

**Action n°18 : je m'engage**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

[Voir la réponse à la question 17.](#)

**Action n°19 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Cette possibilité est prévue dans notre mesure 3.

**Action n°20 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Notre mesure 35 prévoit la mise en place de Pédibus et de Vélobus.

**Commentaires généraux**

Nous voulons redonner de la place sur l'espace public aux piétons et aux vélos. Afin de réconcilier les piétons, cyclistes et automobilistes qui sommeillent ou sont actifs en chacun d'entre nous, nous initierons d'ailleurs une grande campagne pédagogique pour la sécurité routière !